



L'Avenir du Congo « ACO »



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PARTI POLITIQUE

N/Réf: 001 ACO/PR/ADM/POL/G7/2018

Lubumbashi, le 30 janvier 2018

**A Monsieur Pierre LUMBI OKONGO,
Président du « G7 »
A Kinshasa/Gombe**

Concerne: Retrait de l'Avenir du Congo « ACO » du G7

Monsieur le Président,

Recevez de prime abord nos salutations patriotiques ainsi que nos vœux les meilleurs, et à travers vous à tout le G7, en ce début d'année 2018, année d'enjeux politiques majeurs pour la République Démocratique du Congo.

En date du 22 février 2015, du 05 mars 2015 et du 14 septembre 2015, sept (7) partis de la Majorité Présidentielle, dont l'Avenir du Congo « ACO », ont conjointement signé des lettres adressées au Président de la République, actes courageux qui marquent à tout jamais l'histoire de notre pays dans le chapitre de la lutte pour le respect des textes qui le régissent. Le 10 Octobre 2015 l'Acte Constitutif du « G7 » est scellé avec comme objectifs principaux :

1. La lutte pour respect de la Constitution du 18 février 2006, particulièrement sur la question électorale, entendu à ce moment-là tant dans les délais que sur le principe d'alternance;
2. Le non recours au Referendum pour les articles verrouillés par la Constitution ;
3. La publication du calendrier électoral garantissant la première alternance pacifique en République Démocratique du Congo ;
4. La participation aux élections avec un programme et un candidat communs à la Présidence de la République.

Dès lors, le G7 se démarque par sa participation active dans l'opposition notamment :

- lors de la création du Rassemblement des forces de l'opposition acquises aux changements : « RASSOP » avec à sa tête le feu Président Etienne Tshisekedi décédé le 01 février 2017, dont le combat politique reste mémorable et unique ;
- ainsi que l'avènement de la signature de l'Accord du 31 décembre 2016, qui souffre encore de son application globale.

Cependant deux faits politiques majeurs ont marqué la fin de l'année 2017, à savoir primo la publication par la CENI du calendrier électoral fixant les élections Présidentielles, législatives nationales et provinciales au 23 décembre 2018 et secundo l'adoption de la loi modifiant et complétant la loi électorale 06/006 du 9 Mars 2006 avec l'introduction d'un seuil de représentativité de 1% au niveau national et de 3% au niveau provincial. Le premier fait a ouvert la voie à un processus électoral qui mène jusqu'à nouvel ordre notre pays vers l'alternance tant souhaitée, processus qui de toute évidence a le soutien tacite de la population Congolaise qui a soif d'élections et de façon déclarée le soutien de toute la Communauté Internationale. Le deuxième fait, qui est l'introduction pour les partis politiques d'un seuil d'éligibilité, constitue pour nous un véritable bouleversement politique, comparable à la signature des accords de Sun City, parce qu'il annonce un nouvel ordre politique ou beaucoup de forces disparaîtront, il exige à toute formation politique des choix actuels déterminant et même capital pour leurs avenir.

Pour l'Avenir du Congo « ACO », le parti estime à ce jour qu'il a rempli sa mission vis-à-vis du G7 en ce qui concerne ses trois premiers objectifs cités ci-haut. Pour ce qui est du quatrième objectif, la participation aux élections avec un candidat communs du G7 à la Présidence de la République, il s'avère que nous avons atteint des divergences difficiles à concilier, au point que notre participation effective au sein du G7 est affectée et qu'une méfiance s'est installée avec l'instauration des réunions sélectives. En considérant que les choix que le G7 avait fait, l'étaient dans des conditions précises et qu'aujourd'hui la création du Rassemblement dont le G7 est membre nous exige une logique de Candidature de l'opposition unique à la Présidentielle de la République pour maximiser les chances de victoire.

De plus, le parti n'oublie pas d'où il vient et que c'est son poids politique qui lui a permis d'abord de siéger jadis au bureau politique de la Majorité Présidentielle, au Gouvernement de la République, ensuite comme membre du Présidium du G7, membre du bureau politique du G7 et membre du conseil des sages du Rassemblement de l'Opposition. Ce poids politique se doit d'être, si pas amélioré, conservé et cela n'est possible qu'à travers un travail à la base dans le Congo profond, travail qui reste titanesque au regard de la grandeur du pays et du temps imparti d'ici aux élections.

Le parti reste ferme dans ses convictions, principalement celles du principe démocratique et d'alternance, il a été jusqu'à démissionner du gouvernement pour celles-ci, bien plus il est resté ferme jusqu'à ce jour à toutes propositions d'intégrer les gouvernements formés après son départ de cette institution et il persiste dans cette position parce que focalisé sur la véritable attente du peuple, « les élections libres, démocratiques et apaisées ». Un tien vaut mieux que deux tu auras dit-on, nous avons la date du 23 décembre 2018, il semble à notre humble avis que toutes les forces vives de la nation doivent œuvrer dans le sens de ne pas pouvoir occasionner un quelconque report de cette date. Aussi, pour ne pas s'égarer de cet objectif primordial, les efforts et la lutte pour l'application des mesures de décrispations de l'Accord de la Saint Sylvestre doivent se faire concomitamment à la préparation des élections à la date susmentionnée.

Les circonstances ainsi que le contexte politique qui nous ont mis ensemble récemment n'étant plus les mêmes et au regard des raisons sus évoquées, principalement celle qui porte sur le désaccord se rapportant au point 7 de l'article 3 de l'acte constitutif du G7 qui stipule : « présenter une candidature commune et unique à la prochaine élection présidentielle ». Nous avons le devoir de vous transmettre la décision du parti Avenir du Congo « ACO » de son retrait volontaire du G7 conformément à l'article 11 point 1 du même Acte Constitutif. Le parti est dans le besoin tout en restant dans l'opposition, de recouvrer toute son autonomie de manière à lui permettre de lever en toute indépendance les options face aux enjeux qui s'imposent à lui.

Nous ne saurons poursuivre cette correspondance sans rendre un vibrant hommage au feu Président Charles Mwando Simba pour son parcours politique sans pareil ainsi que la sagesse et l'habileté avec laquelle il a mené le groupe tel le leader qu'il était jusqu'à son dernier souffle. Nous restons en admiration devant sa mémoire.

Nos pensées vont également vers le Président José Endundu pour toute l'affection qu'il nous a témoigné, son hospitalité chaleureuse, sa sincérité, son esprit familial et ses analyses sans cesse pertinentes, il reste un « père » ; au Président Olivier Kamitatu pour son pragmatisme, son éloquence, son sens d'organisation et sa persévérance ; au Président Christophe Lutundula pour son intelligence hors norme, exceptionnelle et cartésienne, son sens d'anticipation, ses connaissances et références. Nous considérons à juste titre que c'est un privilège d'avoir été vos collaborateurs dans le cadre du G7, nous avons beaucoup appris de vos expériences politiques individuelles et restons convaincus que le Congo a besoin de vous.

Nous nous devons aussi de vous dire sincèrement « merci », en tant que Président en exercice, pour la confiance témoignée à notre égard. Vos grandes valeurs humaines, votre humilité, votre sens élevé d'honneur et de patriotisme, la finesse de vos stratégies, votre convivialité, votre sérieux dans le travail et votre humour ne nous ont pas laissés indifférents. Nos remerciements vont également aux membres qui siègent au Présidium du G7, aux membres du bureau politique élargis du G7, au Secrétariat Exécutif ainsi qu'au personnel du G7 pour l'entente, la complicité et la franchise dans les relations que nous avons développées.

La politique ne devant pas faire de nous des ennemis, je vous souhaite bonne chance pour le chemin qui reste à parcourir. L'intérêt suprême de la nation et de la République Démocratique du Congo restant toujours notre dénominateur commun à tous.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à Lubumbashi, le 30 janvier 2018

